

■ **Fiduciaire actuarielle, Pierre Gindrat**, à Lausanne, CH-550-0062069-5 (FOSC du 03.03.1994, p. 1208). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al. 5 ORC.
Registre journalier no 6669 du 04.05.2009
(05009458 / CH-550.0.062.069-5)